

Ville de Bulle

Conseil général du 12 octobre 2015

Point 3 de l'ordre du jour

Réponse du Conseil communal à la résolution du Parti socialiste demandant une réévaluation du MEP de Bouleyres ainsi que l'étude et la réalisation des terrains de football 3 et 4 en gazon synthétique

Présentation par M. J.-J. Borgeaud, architecte paysagiste

Situation actuelle





Vous reconnaissez, sur la vue aérienne et sur le plan ci-dessus, le parc sportif en l'état existant,

- la forêt de Bouleyres
- la rue du Stade
- le chemin de la Pépinière
- le centre équestre
- le stade
- les terrains de football 2, 3, 4 et 5,
- le terrain de baseball,
- les halles de tennis, les tennis et minigolf,
- le beach-volley
- le parking

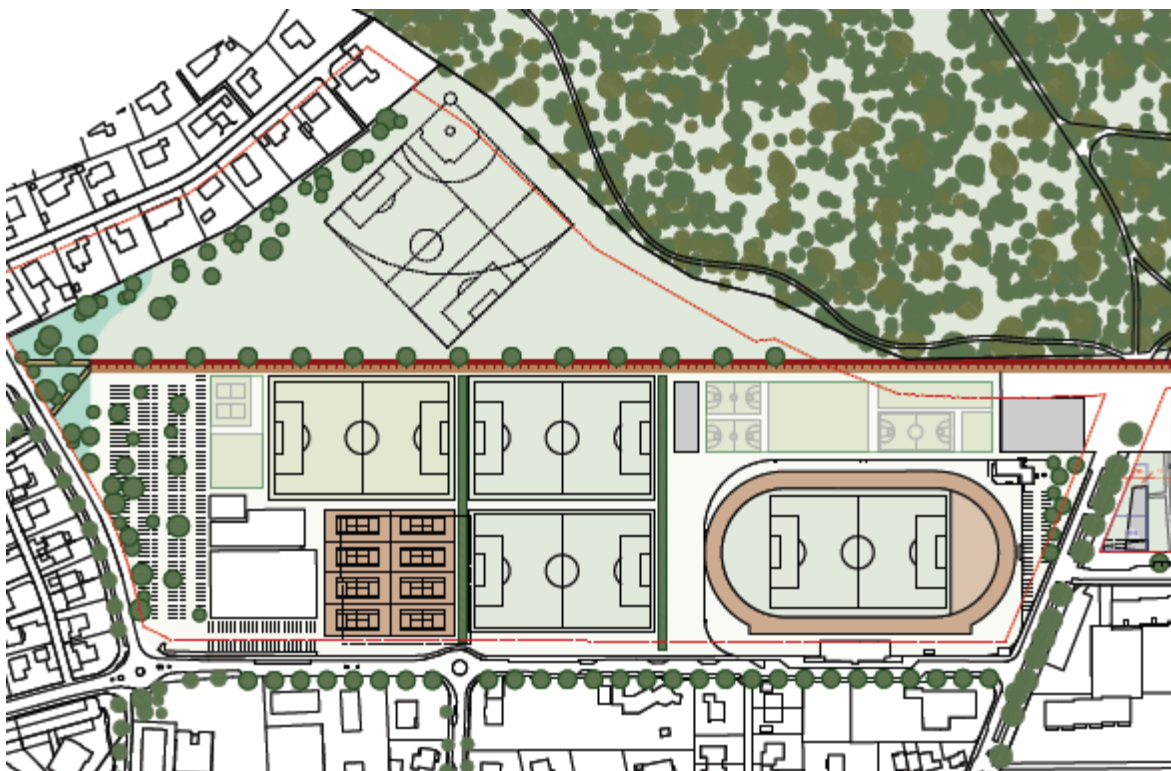
Le périmètre de la phase 1 est délimité par le trait rouge. Le projet de réalisation des deux terrains de football synthétiques et des aménagements nécessaires à leur fonctionnement et à la requalification du site s'inscrit dans ce périmètre, entre la rue du Stade, le chemin de la Pépinière et la forêt de Bouleyres

Mais l'enjeu est aussi la réévaluation du MEP Bouleyres concernant le secteur de la zone sportive communale, puisque c'est cette zone qui nécessite aujourd'hui un réaménagement des équipements sportifs et de loisirs du site.

Pour mémoire, la synthèse du MEP Bouleyres – Auguste-Majoux – Tioleire, présenté en décembre 2013,



relevait les enjeux suivants :



- une promenade tendue entre les deux éléments de territoire que sont les rivières La Trême et l'Ondine,
- ce chemin s'inscrit dans le maillage de mobilité douce de liaison entre Bulle et la Tour-de-Trême,
- et trace une délimitation clairement lisible entre d'une part les espaces construits ou aménagés et d'autre part les espaces libres à caractère paysager.
- l'organisation spatiale claire et rationnelle du parc sportif existant ;
- la préservation d'un espace libre plus extensif traité en un pré de détente pour des pratiques publiques de sports et de loisirs ;
- l'aménagement d'un parking pour les usagers du parc et du stade comprenant 300 places;
- la requalification des chemins traversants nord-sud reliant la ville et le parc ;
- la définition d'une place publique en extrémité du Chemin de Bouleyres, porte d'entrée ouverte sur la forêt
- les terrains de football 3, 4 et 5, le baseball s'inscrivaient dans une nouvelle orientation.

L'évolution du projet présenté ce soir porte

- sur le maintien des terrains de football 3 et 4 à leur emplacement actuel,
- sur l'ouverture à des développements ultérieurs,
- sur un tracé plus souple de la promenade des 915 m de bonheur.



Le projet est structuré en séquences :

- première séquence : le parking
165 places sont ajoutées portant sa capacité à 300 places, il est le parking principal de la zone sportive
- deuxième séquence : un espace réservé aux constructions, comprenant
 - les halles du tennis et le bâtiment d'escalade actuel,
 - le projet d'extension de la halle d'escalade Laniac,
 - et une surface réservée aux dimensions nécessaires pour des futurs projets de bâtiments ou de complexes sportifs -salle pour la SFG société fribourgeoise de gymnastique, vestiaires, locaux de rangement, fitness, salle de réunion, buvette, etc.

Cette aire prévue pour des futures infrastructures de bâtiments sera encore développée en fonction des demandes croissantes, des besoins et des synergies possibles pour les clubs sportifs et les usagers de la zone sportive.

- troisième séquence : un espace ouvert comprenant
 - les tennis existants,
 - le terrain de football en gazon no 2
 - et les deux terrains synthétiques no 3 et 4

Entre ces séquences s'insèrent deux allées traversantes qui relient la rue du Stade aux équipements sportifs.

La promenade des 915 m se déploie en courbe et s'élargit en places à la rencontre des allées traversantes. Deux chemins en gravier gras la relie au chemin de la Pépinière et de Chalamala.

Un bassin de rétention des eaux pluviales amorce l'Ondine.

Dans le pré de détente prennent place

- le terrain de baseball du Red Sox.
- le tir à l'arc,
- et un terrain de football en gazon.

Carte schématique des terrains de sport



Les terrains 3 et 4 sont aménagés en synthétique, dimension 97 sur 57.60 m,

la clôture est pour partie refaite,

le mât central est déposé permettant un jeu dans l'autre sens, en particulier pour les tournois de football américain – aire de jeux de 100 sur 47 m.

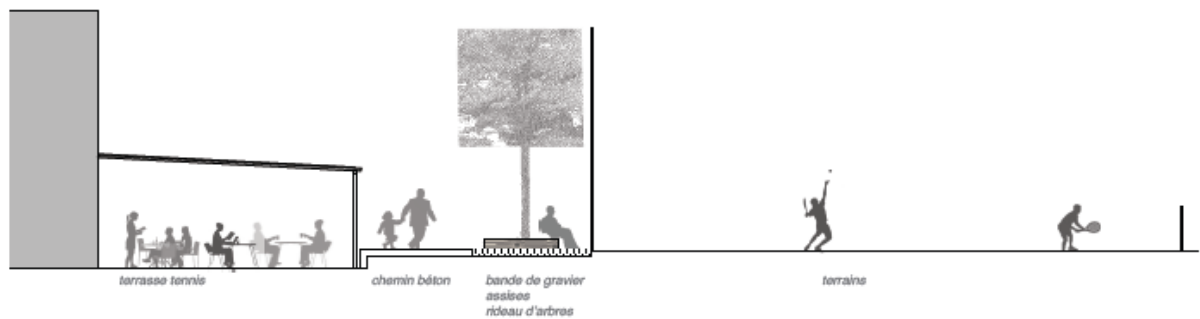
Le terrain 2 existant en gazon peut être aussi à terme équipé d'un éclairage.

Le baseball s'appuie côté forêt, la profondeur de tir est de 80 m, il est clôturé.

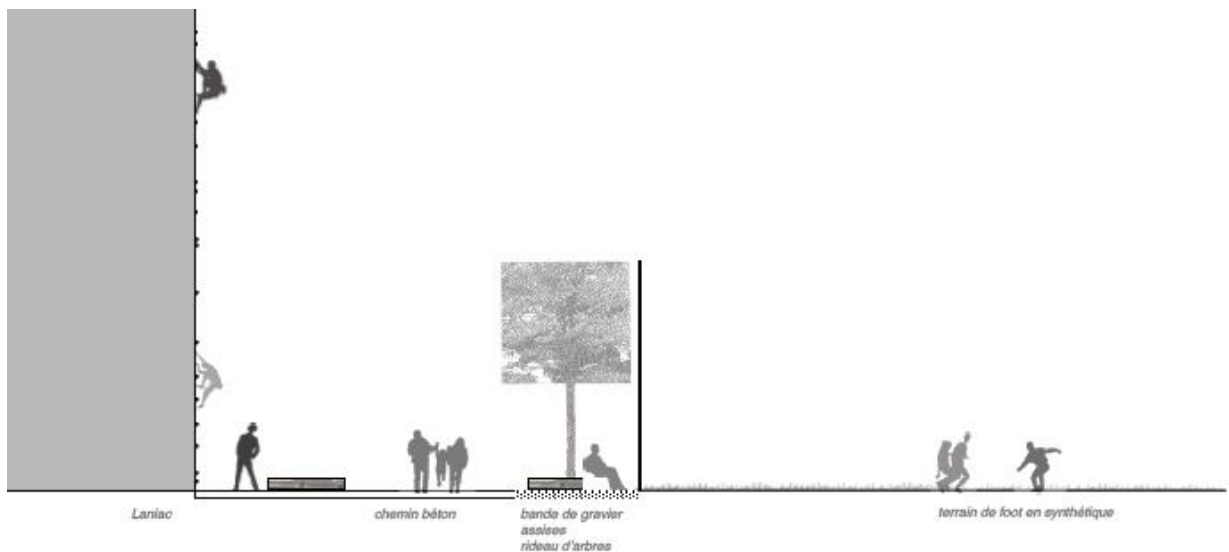
Le tir à l'arc garde son emplacement en limite.

Le terrain 5 d'accès libre voit sa dimension réduite à 45 sur 25 m, ce qui le rend plus appropriable pour les entraînements et pour son usage public ; il n'est pas clôturé.

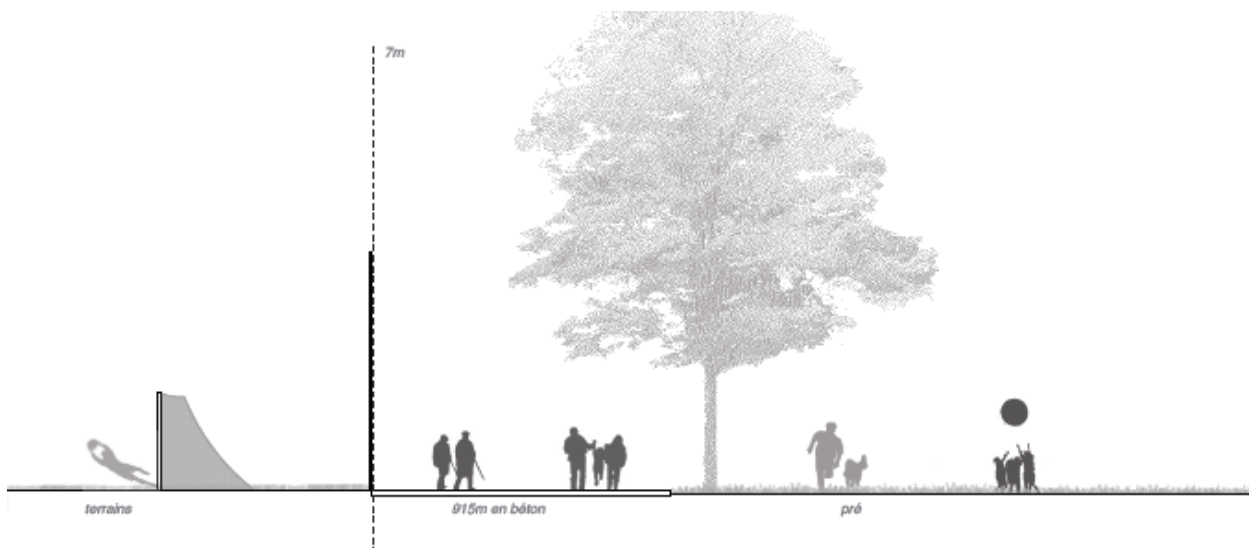
Diverses coupes du projet



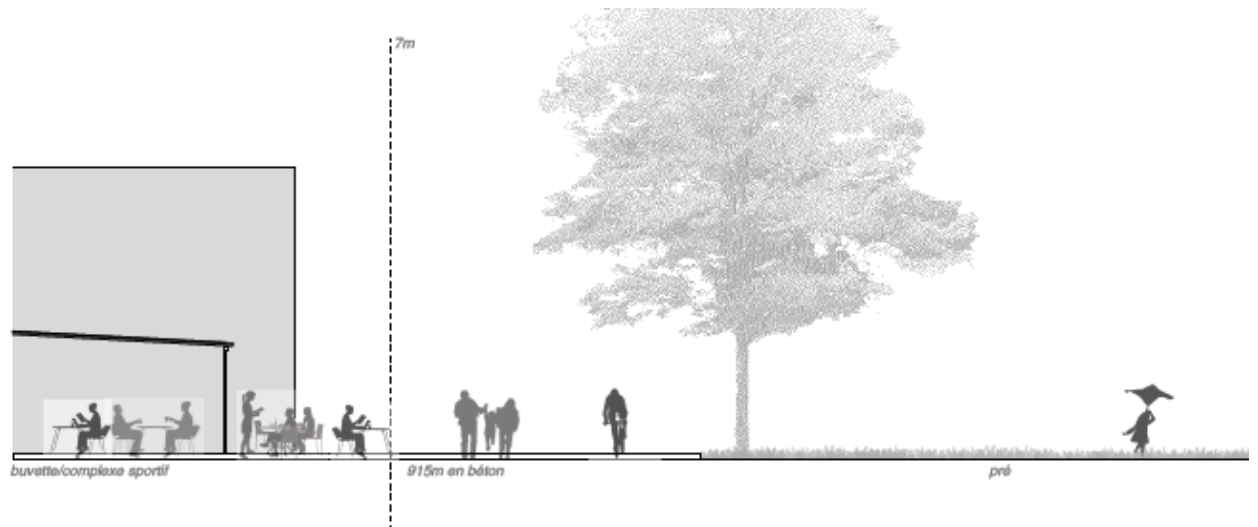
Les allées traversantes passent entre les terrains de sport. Ces allées larges de 7 mètres comprennent un chemin en dur et une bande en gravier gras dans laquelle pousse un rideau d'arbres, le feuillage procure de l'ombre aux bancs offerts aux spectateurs. C'est le lieu d'échange avec les clubs, ici la terrasse existante du tennis ;



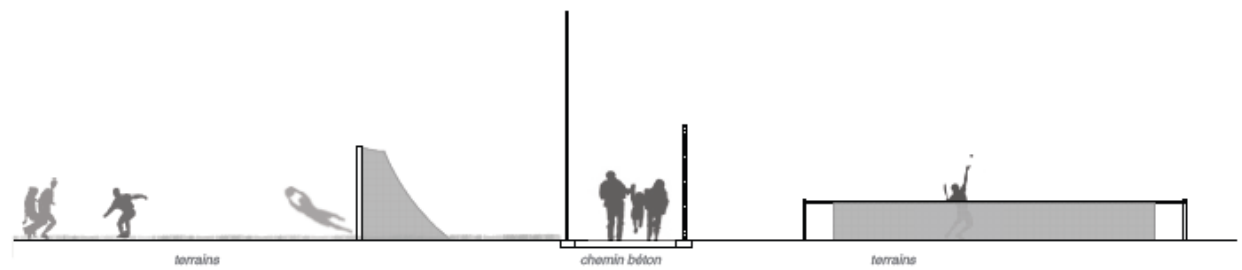
Ici, l'interface qui pourrait advenir avec la halle d'escalade Laniac.



La promenade des 915 m est ouverte sur le pré de détente, les clôtures sont uniquement du côté nord ;



La promenade s'élargit et pourra accueillir les usages des infrastructures ultérieures qui y auront pignon.



Les clôtures et pare-ballons ceignent les terrains, une longrine en béton sous les clôtures facilite l'entretien.



Un couvert prend place entre les terrains synthétiques 3-4 et le terrain no 2, il abrite une place de rassemblement couverte pour les entraînements et des box pour le rangement du matériel.

Image de la promenade



Le projet souhaite relever et renforcer la valeur paysagère du site.
La promenade est arborisée d'arbres majeurs, tilleuls ou érables,
la lisière de la forêt est mise en évidence,
un revêtement uniforme est choisi pour la promenade et les chemins, il est lisse afin de permettre tous les usages,
les chemins sont éclairés la nuit.
Ces aménagements contribuent à redonner une qualité aux espaces de la zone sportive et à les rendre mieux appropriables pour tous les usagers du site.

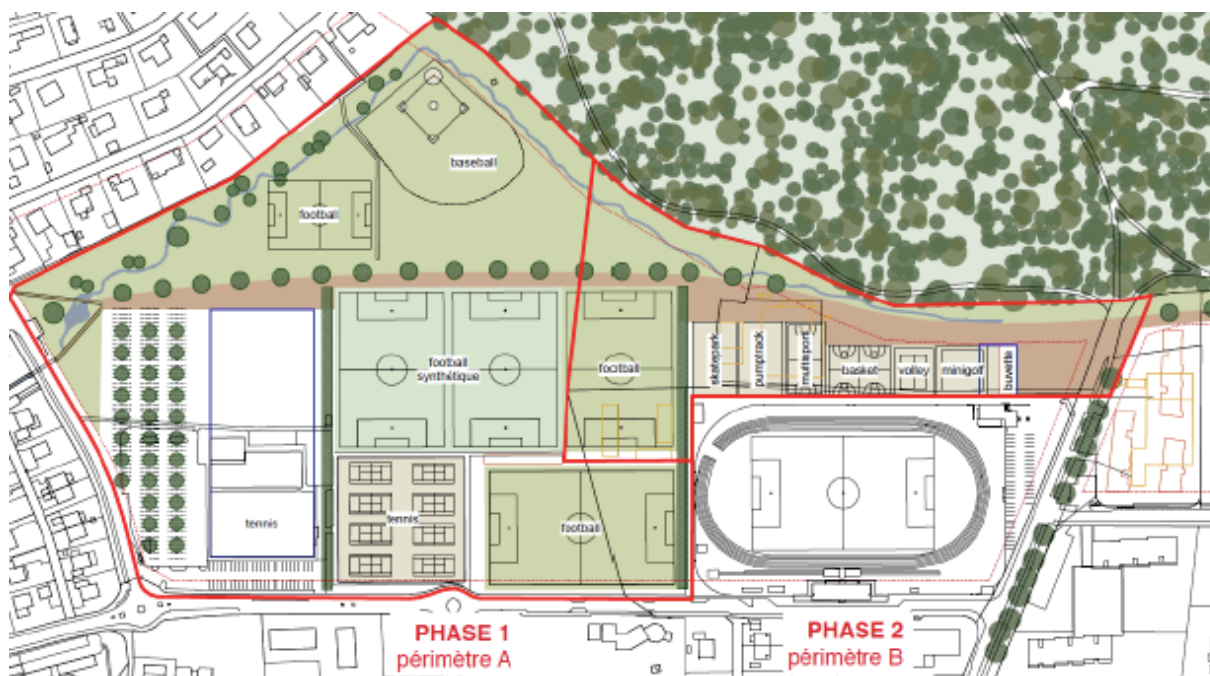
Photomontage du projet de la phase 1



L'aménagement est clair et simple, il s'inscrit *avec bonheur* dans la Ville de Bulle.

- terrains synthétiques no 3 et 4
- couvert pour le rangement et le rassemblement des terrains 3, 4 et 5
- projet d'extension de la halle Laniac escalade
- baseball, tir à l'arc
- terrain public no 5
- allées traversantes

Zone sportive de Bouleyres après les phases 1 et 2



La délocalisation projetée du centre équestre, la démolition des vestiaires provisoires et bâtiments en bois permettent de tracer la phase 2 périmètre B.

La réévaluation du MEP de 2013 conduit à un projet qui comprend

- un terrain de football supplémentaire no 6, dimension 97 sur 57.60 m ;
- un périmètre réservé pour la construction de nouveaux équipements qui pourront répondre à des demandes complémentaires ultérieurs ;
- une promenade des 915 m au tracé plus souple, la forme se délie mais la fonction de limite entre construit et non construit demeure ;
- une aire réservée à des installations existantes - skatepark - et futures - pumptrack, basketball, volleyball, etc. ;
- un pré de détente plus ouvert aux activités spontanées ;
- une renaturation éventuelle de l'Ondine faisant une transition paysagère avec le quartier de la Pépinière.

Ce plan présente une vision globale d'aménagement et préserve la cohérence des objectifs visés dans le MEP de Bouleyres, il anticipe des besoins futurs.

La phase 1 de réalisation s'inscrit dans ce masterplan prévu dès 2016.

Conclusion

Le projet de réorganisation et de requalification de la zone sportive comprend, en première étape,

- la réalisation des deux terrains de football synthétiques,
- les aménagements nécessaires au bon fonctionnement et à l'attrait du site, répondant certainement aux besoins et attentes des sportifs et de la population.